



Dossier de presse



ARDENNE rives de meuse

Remise de chèques
INITIATIVE ARDENNES

Jeudi 05 juin 2025 à 09h00

CISE
43 Rue Pasteur
08320 VIREUX-MOLHAIN



1. INITIATIVE ARDENNES

Les Invités :

Sylvain BUHOT, Président du comité d'agrément Initiative Ardennes,
Pierre CORDIER, Député des Ardennes,
Le Président de la Communauté de Communes Ardenne Rive de Meuse,
Les maires des communes concernées,
Les membres du comité d'agrément d'Initiative Ardennes.

Les bénéficiaires de la remise de chèque :

- MAIURI Grégory, charcuterie à Revin, 7500 € de prêt Initiative Ardennes.
- BOULBAHRI Mohamed, restauration rapide à Givet, 2 500 € de prêt IA + 1250 € de prêt BPI
- DALOZ Jean Yves et Séverine, Camping à Givet, 17 500 € de prêt IA + 4 000 € de prêt BPI
- MARECHAL Aurélie, Friterie à Givet, 6 250 € de prêt IA + 6 250 € de prêt BPI
- PASTORET Frédéric, Roady à Givet, 11 600 € de prêt IA + 5 800 € de prêt BPI
- JAUSSET Gégory, Maçonnerie à Haybes, 12 500 € de prêt IA + 12 500 € de prêt BPI
- CATRAYE Mahoutin Amen, Restauration à Revin, 10 000 € de prêt IA + 10 000 € de prêt BPI
- CONTI Mathieu, métallerie à Givet, 12 000 € de prêt IA + 5 500 € de prêt BPI
- BARTOLOMEO Antony, Restaurant à Hargnies, 12 500 € de prêt IA + 12 500 € de prêt BPI
- VANDENDAEL Matthieu, Animation de jeux de rôles à Revin, 3 000 € de prêt IA + 1 500 € de prêt BPI

Présentation de l'association :

Initiative Ardennes, créée en 1988, est une association qui œuvre en partenariat avec les collectivités locales et tous les acteurs économiques du département des Ardennes pour favoriser la création et la reprise d'entreprise.

Sa vocation est d'aider les créateurs et repreneurs d'entreprise à instruire financièrement leur projet jusqu'à l'éventuelle obtention d'un prêt d'honneur et à les suivre après leur démarrage.

Nous rappelons que tout porteur de projet peut solliciter l'aide financière d'Initiative Ardennes. Les prêts d'honneur accordés sont à 0 % et sans garantie. Ils ne sont accordés qu'après étude financière et commerciale du projet. Ils aident au financement des ressources propres et du besoin en fonds de roulement.

Les principaux financeurs de l'association sont le Conseil Départemental des Ardennes, le Conseil Régional, le FEDER (Fonds Européens), BPI et les Communauté de Communes du Département dont la Communauté de Communes Ardenne Rives de Meuse.

En 2024, sur l'ensemble des Ardennes, l'association a aidé 80 créateurs/repreneurs pour un montant global de 759 360 €.

En 2024, sur le territoire de la Communauté de Communes Ardenne Rives de Meuse, l'association a aidé 15 créateurs/repreneurs pour un montant global de 162 750 € et participer à la création ou au maintien de 35 emplois (y compris les créateurs repreneurs).

Pour avoir plus de renseignements Initiative Ardennes 03 24 56 08 09

2. LAMCO – M. Mathieu CONTI - GIVET

Monsieur Mathieu CONTI est âgé de 39 ans. Il est titulaire d'un BAC PRO étude et définition de produits industriels, suivi d'un BTS conception de produits industriels ainsi que d'une licence professionnelle conception et processus de mise en forme des matériaux.

Il a débuté sa carrière professionnelle à la SERT à GIVET où il était dessinateur – projecteur pendant 6 ans. Puis, il fut gérant de cette société pendant 1 an. Ensuite, il a été technico-commercial – assistant directeur pour la société ACCIOME 08 à LES MAZURES.

Il a créé une *société LAMCO* de *coffrage métallique* destiné au préfabriquant béton, *chaudronnerie* permet de fabriquer des consommables pour soutenir les structures en creusement souterrain ou dans les carrières, notamment le creusement du Grand Paris, *feronnerie* avec la fabrication de garde-corps, barrières de sécurité, aménagement d'ateliers.

Cette société est un aboutissement professionnel pour Monsieur CONTI.

La société compte un bureau d'études, un responsable d'atelier, deux chaudronniers qualifiés, un chaudronnier et un ouvrier polyvalent.

La société est réactive et trouve des solutions aux questionnements des clients tout en s'adaptant aux contraintes.

La société loue deux ateliers de 500 m² chacun dans l'hôtel d'entreprises situé au PACOG dans lesquels du matériel, de l'outillage.

Pour l'aider à concrétiser son projet, le comité d'agrément d'INITIATIVE ARDENNES lui a attribué un prêt d'honneur de 12 000 € et un prêt complémentaire BPI de 5 500 €.

3. CAMPING – M. Jean-Yves DALOZ - GIVET -

Monsieur Jean-Yves DALOZ est âgé de 48 ans et habite à FROMELLENES. Il est titulaire d'un BAC + 1 en électricité et automatisme, acquis en 1993.

Il a débuté sa carrière professionnelle comme électricien dans une société située en Belgique, pendant 2 ans. Puis, pendant 5 ans, il a travaillé comme électromécanicien chez TRÉFIMÉTAUX.

En 2000, il a créé sa société d'installation électrique, qu'il exploite toujours à ce jour, avec un salarié en plus de lui-même.

En parallèle, il a géré la société MECA PNEUS à GIVET, entre 2016 à 2023.

A la fin de l'été 2023, Il a entrepris les démarches auprès de la ville de GIVET, pour acheter le bien immobilier sur lequel est situé le camping.

Le camping et résidence de loisir LE PLAN D'EAU compte 138 emplacements répartis comme suit : des parcelles libres pour accueillir des tentes, des caravanes, des camping-cars.

Le site compte également deux mobil-homes mis en location, et Monsieur DALOZ a déjà acquis deux mobil-homes supplémentaires. Ceux-ci ont une superficie de 30 m² et sont équipés d'une terrasse.

Le site héberge 30 résidents annuels ;

Le site compte 4 sanitaires dont 1 pour les personnes à mobilité réduite, un espace laverie, nettoyage vaisselle.

Dans un avenir plus ou moins proche, un espace de vente de produits de première nécessité, ainsi que l'aménagement d'un terrain de pétanque et des quelques tables et chaises pour créer un endroit de détente seront mis en place. Des vélos électriques compléteront l'équipement et seront mis à disposition des touristes.

Des travaux de mise aux normes électriques ont été réalisés ainsi qu'une partie des sanitaires ont été rénovés.

La salle des fêtes située entre la base nautique et l'entrée du camping est en cours d'aménagement en vue de créer un restaurant rapide, snacking qui devrait être ouvert, aux clients du camping et aux usagers de la voie verte qui traverse le site, à compter du mois de juillet 2025.

L'accueil du camping sera ouvert au public entre mars et novembre, tous les jours de 08H30 à 12H00 et de 13H30 à 18H00, pour les touristes. Le camping sera ouvert aux clients professionnels toute l'année.

Un couple a été embauché pour faire le nettoyage et l'entretien intérieur et extérieur de l'enceinte du camping ainsi que les missions de gardiennage.

L'épouse de Monsieur DALOZ sera salariée à temps partiel dans le camping et gèrera l'accueil des touristes, la gestion locatives des emplacements, mobil-homes, la mise à jour de la communication sur les réseaux sociaux. Leur fils sera également salarié à temps partiel, pour faire la maintenance sur le site du camping et la cuisine dans le nouvel espace.

Pour l'aider à concrétiser son projet, le comité d'agrément d'INITIATIVE ARDENNES lui a attribué un prêt d'honneur de 17 500 €. Un prêt complémentaire BPI lui a été accordé pour 4 000 €.

4. RESTAURANT LA BONNE SOURCE – M. Amen Mahoutin CATRAYE - REVIN

Monsieur Amen Mahoutin CATRAYE est âgé de 42 ans. Il est titulaire de masters dans le domaine de l'informatique et des télécommunications ainsi qu'un master 1 métiers de l'enseignement de l'éducation et de la formation.

Il a débuté sa carrière professionnelle comme maître auxiliaire en informatique dans différents lycées catholique en région Parisienne.

Puis en 2023, il est commis de cuisine dans un restaurant à Rochehaut en Belgique, puis à ORE-DUCASSE au Château de Versailles. Ces expériences professionnelles l'incitent à suivre une formation pour obtenir un CAP de cuisine. Il suit les cours au Centre de Formation en alternance. Les stages pratiques d'une durée de 13 semaines en totalité sont réalisés auprès du restaurant La Bonne Source et à nouveau à l'ORE-DUCASSE au Château de Versailles.

La cédante du restaurant **LA BONNE SOURCE**, Madame Corinne BOURGUIGNON souhaite prendre sa retraite et M. Amen Mahoutin CATRAYE saisit l'opportunité de la vente du fonds de commerce pour se lancer pleinement dans l'activité.

Monsieur CATRAYE souhaite proposer une cuisine française traditionnelle, qui sera à consommer sur place, à emporter et en livraison, notamment pour les personnes âgées de Revin.

Sa cuisine sera constituée des produits frais et de saison. Il souhaiterait également proposer de temps à autre des plats internationaux.

La reprise est effective au mois de novembre 2024 et le restaurant compte, en plus de Monsieur CATRAYE qui assure la fonction de cuisinier, un commis de cuisine, deux employés polyvalents. Un extra viendra en renfort pour la saison estivale.

Pour l'aider à concrétiser son projet, le comité d'agrément d'INITIATIVE ARDENNES lui a attribué un prêt d'honneur de 10 000 € et un prêt complémentaire BPI de 10 000 €.

5. ANIMATION DE JEUX DE ROLE : SOUS LES MASQUES – M. Matthieu VANDENDAEL – REVIN

Monsieur Matthieu VANDENDAEL est âgé de 34 ans. Il est titulaire d'un BAC général acquis en Belgique.

Pendant 8 ans, il a été animateur pour les scouts de la Croix Rouge en Belgique. Puis, il a animé des ateliers de développement personnel pendant 5 ans.

Riche de ses expériences dans l'animation et passionné de création d'activités, de scénarii, d'énigmes, il a décidé de créer une entreprise dans la conception et l'animation de jeux de rôle de type murder party. Ces jeux de rôles sont pratiqués sur le lieu désiré par le client (salon, jardin). Il faut être un groupe de 7 à 10 personnes pour que le jeu puisse se mettre en place. Il a d'ores et déjà rédigé 3 scénarii : le testament de la tante Agatha – Le tombeau du Pharaon – Trahison en haute mer.

L'entreprise se nomme **SOUS LES MASQUES** et est domiciliée à REVIN.

Pour l'aider à concrétiser son projet, le comité d'agrément d'INITIATIVE ARDENNES lui a attribué un prêt d'honneur de 3 000 € et un prêt complémentaire BPI de 1 500 €.

6. ENT JAUSSET GREG – HAYBES

Monsieur Grégory JAUSSET est âgé de 37 ans. Il est titulaire d'un CAP menuiserie.

Il travaillait dans l'entreprise générale SCOPELLITTI où il a évolué jusqu'à devenir responsable de chantier. Il manageait une équipe de deux personnes. Il a démissionné afin de mettre en place son projet de reprise d'activité.

Ce projet de reprise d'activité s'inscrit dans le cadre de son évolution professionnelle et l'opportunité de poursuivre l'activité d'une entreprise saine qui dispose de moyens matériels importants lui permettant de répondre aux différents chantiers.

Dans le cadre du projet de reprise, trois emplois seront présents en plus de l'exploitant et de sa conjointe qui s'occupera de la partie administrative.

La société proposera des prestations de rénovation de bâtiments dans le domaine de la maçonnerie, la couverture – charpente, la faïence, pose de cloisons, les prestations électriques. Du fait de son expérience professionnelle, la société proposera également la construction de pavillons.

La reprise a été effective au mois de décembre 2024. La nouvelle entreprise se nomme **ENT GREG JAUSSET**.

Pour l'aider à concrétiser son projet, le comité d'agrément d'INITIATIVE ARDENNES lui a attribué un prêt d'honneur de 12 500 € et un prêt complémentaire BPI de 12 500 €.

7. PRESENTATION DES AUTRES CHEFS D'ENTREPRISE ET LEUR ENTREPRISE non disponible ce jour

7.1) *Grégory MAIURI* a repris, en mai 2024, la charcuterie de Monsieur MAGNIN située 18 Rue Gambetta à REVIN.

Pour ce faire, il a suivi une formation qualifiante auprès du Centre de Formation des Apprentis de l'Industrie qui lui a permis d'obtenir un CAP charcutier en juin 2024.

Monsieur MAGNIN l'a accompagné pendant quelques mois et lui a transmis les recettes des charcuteries (andouilles, pâté de tête, boudin blanc, jambon sec, etc.) qui faisaient la renommée du commerce.

Aujourd'hui, la **charcuterie ROSCO** propose la charcuterie, des plats traiteur chauds (lasagnes, bourguignon, blanquette, etc.) et froids (salades) ainsi que des produits de boucherie.

Pour l'aider à concrétiser son projet, le comité d'agrément d'INITIATIVE ARDENNES lui a attribué un prêt d'honneur de 7 500 €.

7.2) *Monsieur Mohamed BOULBAHRI* a créé, en mars 2024, un restaurant rapide oriental nommé **MB ORIENTAL** situé 17 Rue Gambetta à GIVET.

Il a travaillé pendant quelques années dans la restauration rapide, en Belgique mais également à VIREUX-MOLHAIN.

Le restaurant oriental propose des plats traditionnels orientaux à emporter et en livraison tels que couscous, tajines, bricks aux œufs, chorbas, des pâtes, du poulet au curry.

Un emploi de cuisinière a été créé, lui s'occupe de la livraison.

Pour l'aider à concrétiser son projet, le comité d'agrément d'INITIATIVE ARDENNES lui a attribué un prêt d'honneur de 2 500 € et un prêt complémentaire BPI de 1 250 €.

7.3) *Madame Aurélie MARÉCHAL* a repris, en octobre 2024, le restaurant rapide **LE P'TIT CREUX** situé 4 place de la Tour à GIVET.

Mme MARÉCHAL dispose d'une certaine expérience dans la restauration acquise au sein d'établissements comme ON DIRAIT LE SUD à GIVET ou encore AU BORD DE LESSE à GENDRON en Belgique Elle a obtenu une rupture conventionnelle de son contrat de travail auprès de son employeur LE ROYAL à GIVET.

Elle a suivi les formations d'hygiène alimentaire et le permis d'exploitation, dans le cadre de son projet.

Le restaurant propose une restauration rapide traditionnelle (sandwiches, hamburgers, américains, brochettes), des plats de saison et végétariens (salades composées et pêches au thon en été, carbonades et bœuf bourguignon) mais également des desserts maison (tiramisu et mousse au chocolat). Le tout pouvant être consommé sur place ou à emporter.

L'équipe se compose de deux employés polyvalents à temps partiel en plus de l'exploitante.

Pour l'aider à concrétiser son projet, le comité d'agrément d'INITIATIVE ARDENNES lui a attribué un prêt d'honneur de 6 250 € et un prêt complémentaire BPI de 6 250 €.

7.4) *Monsieur Frédéric PASTORET* a créé, en juillet 2024, un centre automobile **ROADY** nommé **FRED AUTO** qui est implanté Route de Beauraing à GIVET.

Pour mettre en place son projet, Monsieur PASTORET a suivi une formation de chef d'entreprise auprès du groupement Les Mousquetaires avec des stages pratiques auprès de 12 centres automobiles différents. En parallèle, il a suivi des cours par correspondance pour obtenir un CAP de mécanicien automobile.

Le centre automobile sous l'enseigne ROADY propose la vente de pièces détachées, d'accessoires automobile, de vélos et trottinettes électriques, à destination des particuliers et des professionnels. Sont également proposées les prestations de mécanique automobile et les remplacements de pare-brise ainsi que la location de véhicules.

L'équipe totale se compose de 7 emplois en CDI temps plein et 3 apprentis.

Pour l'aider à concrétiser son projet, le comité d'agrément d'INITIATIVE ARDENNES lui a attribué un prêt d'honneur de 11 600 € et un prêt complémentaire BPI de 5 800 €.

7.5) *Monsieur Antony BARTOLOMÉO* a repris le restaurant familial créé en 2001 LA TAVERNE DE L'AULNET situé à HARGNIES. Il a rejoint cet établissement en 2013 où il a essayé tous les postes (service, encaissement, gestion des stocks, cuisine).

Pour répondre à la hausse de la fréquentation du restaurant, M. BARTOLOMÉO a pour projet de l'agrandir pour en augmenter la capacité d'accueil. Celle-ci devrait passer de 60 à 100 couverts. La maison mitoyenne et son terrain à l'avant permettant cette extension ont déjà été acquis via une société civile immobilière.

Les travaux ont démarré en octobre 2024 pour s'achever dernièrement. Pendant cette période le restaurant a été fermé au public. Toutefois, l'activité a été maintenue grâce à la vente à emporter ainsi qu'à des distributeurs de pizze qui ont été installés à FUMAY et MONTHERMÉ.

Le **RESTAURANT L'AULNET** propose une cuisine italienne faite maison : salades composées, pizze, plats traditionnels, et bien sûr des pâtes.

L'équipe se compose d'un pizzaiolo à temps plein, deux serveuses à temps partiel qui sont l'épouse et la mère de M. BARTOLOMÉO et une apprentie serveuse.

Pour l'aider à concrétiser son projet, le comité d'agrément d'INITIATIVE ARDENNES lui a attribué un prêt d'honneur de 12 500 € et un prêt complémentaire BPI de 12 500 €.